

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Esther Hartmann*

Date de dépôt : 18 novembre 2010

Interpellation urgente écrite

Plan d'accès aux soins médicaux : Quel état d'avancement dans ce projet ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'accès aux soins médicaux peut être difficile pour certaines populations que cela soit pour des raisons économiques ou culturelles.

Prenons l'exemple de personnes qui ne maîtrisent que très peu, voire pas du tout, le français ; elles se trouvent alors confrontées à des difficultés d'accès aux informations ainsi que de communication. Comment surmonter ces difficultés ?

Cette problématique est particulièrement saillante pour la prise en charge psychothérapeutique de ces personnes. Comment suivre un tel traitement avec quelqu'un qui ne comprend pas et ne parle pas votre langue ? Cela devient tout simplement impossible.

Conscient de ces difficultés, le Conseil d'Etat avait annoncé à plusieurs associations l'amorce d'un processus de consultation afin d'élaborer un plan d'accès aux soins répondant aux besoins observés sur le terrain.

Depuis, cette démarche ne semble avoir que peu évolué.

C'est pourquoi sont formulées les questions suivantes :

A quel stade le plan d'accès aux soins en est-il ? Quelles mesures sont prises ?